

Présents : M. OLLIVIER – Mme JEAN DIT PANNEL – M. LAMBERT – Mme DI TULLIO – M. FLEURIGEON – M. NIVELAIS – M. BOZETTI – Mme HERAULT – Mme HUMBLLOT – M. ROZE – M. MULLER – Mme FION – Mme ROBERT – M. TAILLANDIER – M. VIALANEIX – Mme CHOMPRET – Mme MARQUELET – M. HERVET – M. NEVEU – M. MATTERA – Mme PATIN

Absents excusés et procurations : Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE - Mme PRATBERNON avait donné pouvoir à M. NEVEU

Absent(s) : Néant

Liste des points abordés

Délibération n°020 : **Motion portant sur le projet UNITECH** : Les membres du Conseil Municipal votent à bulletin secret par 18 POUR – 4 CONTRE et 1 NUL : De demander à Mme la Préfète de retirer l'autorisation environnementale et d'ester en justice.

Délibération n°021 : **Règlement intérieur du Conseil Municipal** : Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Délibération n°022 : **Compte de gestion 2019 – budget annexe de l'eau potable** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité que le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'eau potable dressé par M. SIKLI (comptable du Trésor) n'appelle ni observation, ni réserve.

Délibération n°023 : **Compte de gestion 2019 – budget annexe de l'assainissement** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité que le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'assainissement dressé par M. SIKLI (comptable du Trésor) n'appelle ni observation, ni réserve.

Délibération n°024 : **Compte de gestion 2019 – budget ville** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité que le compte de gestion 2019 du budget ville dressé par M. SIKLI (comptable du Trésor) n'appelle ni observation, ni réserve.

Délibération n°025 : **Compte administratif 2019 – budget annexe de l'eau potable** : Monsieur le Maire se retire et les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget annexe de l'eau potable.

Délibération n°026 : **Compte administratif 2019 – budget annexe de l'assainissement** : Monsieur le Maire se retire et les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement.

Délibération n°027 : **Compte administratif 2019 – budget ville** : Monsieur le Maire se retire et les membres du Conseil Municipal approuvent par 20 voix POUR et 2 voix CONTRE le compte administratif 2019 du budget ville.

Délibération n°028 : **Budget annexe de l'eau potable – affectation des résultats** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats comme décrits dans la délibération.

Délibération n°029 : **Budget annexe de l'assainissement – affectation des résultats** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats comme décrits dans la délibération.

Délibération n°030 : **Budget ville – affectation des résultats** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats comme décrits dans la délibération.

Délibération n°031 : **Budget primitif 2020 – service annexe de l'eau potable** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de voter le budget primitif 2020 du service annexe de l'eau potable.

Délibération n°032 : **Budget primitif 2020 – service annexe de l'assainissement** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de voter le budget primitif 2020 du service annexe de l'assainissement.

Délibération n°033 : **Budget primitif 2020 – budget ville** : Les membres du Conseil Municipal décident par 19 voix POUR et 4 ABSTENTIONS de voter le budget primitif 2020 de la ville.

Délibération n°034 : **Fixation des taux d'imposition communaux 2020** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fixer les taux communaux applicables aux bases d'imposition notifiées pour 2020 par les services fiscaux.

Délibération n°035 : **Indemnités pour siège de bureau centralisateur de canton** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 2 CONTRE d'approuver la mise en place de l'indemnité de 15% attribuée au bureau centralisateur du canton.

Délibération n°036 : **Création de 2 postes de catégories B et C** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de créer ces 2 postes à temps complet.

Délibération n°037 : **Tarifs municipaux et services communaux exercice 2020/2021** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de déterminer les tarifs municipaux comme énoncés dans la délibération.

Délibération n°038 : **Attribution des subventions aux associations exercice 2020** : Madame JEAN DIT PANNEL et Messieurs MULLER; VIALANEIX et MATERRA ne prennent pas part au vote : les membres du Conseil Municipal décident par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION de déterminer la répartition des subventions 2020 comme énoncées dans la délibération.

Délibération n°039 : **Lancement de la consultation pour le marché d'assurance des risques statutaires** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à lancer un appel d'offre et à passer le marché.

Délibération n°040 : **Constitution de la commission communale des impôts directs** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de donner leur accord pour présenter la liste des membres figurant sur la délibération au directeur des services fiscaux.

Délibération n°041 : **Aide forfaitaires aux restaurateurs, bars et restauration rapide** : M. Nivelais est absent au moment du vote. Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la convention conclue avec le Président du Conseil Régional, d'approuver ce dispositif exceptionnel d'aides forfaitaires et d'approuver la suspension des droits de terrasses et d'occupation du domaine public au titre de l'année 2020.

Délibération n°042 : **Création de 2 conseillers délégués et fixation des indemnités** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fixer le montant et le versement des indemnités de fonctions.

Délibération n°043 : **Restauration du 26 rue des Marmouzets – consolidation et restauration des extérieurs – choix des entreprises pour la réalisation des travaux** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente opération.

Délibération n°044 : **Approbation de la convention annuelle d'application 2020 du Conseil Régional relative à l'inventaire du patrimoine culturel du territoire communal de la ville de Joinville** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la convention d'application 2020.

Délibération n°045 : **Désignation des délégués du conseil municipal aux Petites Cités de Caractère** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de désigner comme titulaire Mme JEAN DIT PANNEL et M. le Maire suppléant.

Délibération n°046 : **Désignation du représentant élu de la ville de Joinville à la fédération française des villages étapes** : M. Le Maire se retire. Les membres du Conseil Municipal décident par 20 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de désigner M. le Maire comme représentant élu de la ville de Joinville.

Délibération n°047 : **Mise en valeur de la colline du Château d'en haut phase 2020/2021** : Les membres Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente opération.

Délibération n°048 : **Projet de coopération LEADER avec le Pays de Chaumont et la communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais dans le cadre des Petites Cités de Caractère de Haute-Marne** : Les membres du Conseil Municipal décident par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION d'initier ce projet.

Délibération n°049 : **Vente de l'immeuble situé au 3 rue Notre Dame – parcelle AE 122** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente vente.

Délibération n°050 : **Vente de l'immeuble situé au 4 chemin de la Côte aux Vaches – parcelle AH 465** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente vente.

Délibération n°051 : **Vente de l'immeuble situé au 45 rue de la Pitié – parcelles AH 261 et 478** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente vente.

Délibération n°052 : **Adhésion de la ville de Joinville à Maisons Paysannes de France** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'adhérer à cette association.

Délibération n°053 : **Désignation des délégués au syndicat intercommunal de gestion forestière de la vallée de la Marne** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de désigner M. le Maire et M. FLEURIGEON titulaires et M. TAILLANDIER et M. ROZE leurs suppléants respectifs.

Délibération n°054 : **Bilan des acquisitions – cessions immobilières 2019** : Les membres du Conseil Municipal prennent acte du bilan des transactions immobilières pour l'année 2019.

Délibération n°055 : **Attribution de noms aux rues du Champ de Tir** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la nomination de ces rues "Marie MARVINGT" et "Claudie HAIGNERÉ".

Délibération n°056 : **Approbation de la convention de partenariat entre la communauté de communes de Joinville en Champagne (office de tourisme communautaire), la ville de Joinville et l'association Sauvegarde du Patrimoine** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver les conventions relatives à l'Auditoire et aux visites organisées au sein de la Chapelle Sainte-Anne.

Délibération n°057 : **Contrat de collecte – tri et destruction de papier avec l'association Le Bois l'Abbesse**: Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le renouvellement du contrat de prestation de services pour l'année 2020.

Délibération n°058 : **Création d'un terrain multisports d'accès libre aux quartiers neufs** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver l'installation de cet équipement de proximité.

Délibération n°059 : **Acquisition parcelle section ZI 0037 – liaison Joinville-Vecqueville** : M. Le Maire ne prend pas part au vote. Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente acquisition.

Délibération n°060 : **Convention relative à l'exploitation de la station hydrométrique de Joinville** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente convention.

Délibération n°061 : **Aménagement du square de l'ancien hôtel de La Poste** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente opération.

Délibération n°062 : **Convention point relais Caisse d'allocations familiales** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente convention.

Délibération n°063 : **Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales concernant le contrat enfance jeunesse** : Les membres du Conseil Municipal décident par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION d'approuver la présente convention.

Délibération n°064 : **Désignation des représentants au sein de la Caisse des Écoles (conseil d'administration – comité consultatif de réussite éducative)** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de désigner Mme DI TULLIO et M. LAMBERT comme représentants.

Le détail complet de ces délibérations est consultable dans le classeur situé dans le hall de la mairie.

Le Maire, Bertrand OLLIVIER

